

ASSOCIATION FRANÇAISE DES EUROPEES

RÈGLEMENT SPORTIF 2017 / 2018

Le présent règlement a pour objet de clarifier, de faire connaître à tous les coureurs et organisateurs d'épreuves, le fonctionnement sportif de la série Europe, d'organiser les sélections aux différents championnats internationaux.

CATÉGORIE

La classe Europe comporte une série "Féminine" et une série "Masculin".

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX ÉPREUVES

Tous les concurrents devront être titulaires d'une licence FFVoile avec le visa médical signé, être adhérents à l'A.F.E (Association Française des Europe), à jour de leur cotisation de l'année (les timbres sont disponibles dès début janvier auprès des délégués de Ligue). La période de validité du timbre de l'Association est du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2018. Pour le national d'automne 2018 il faut avoir le timbre de l'année en cours si on a déjà participé à des épreuves ligues, interligues ou nationales, soit un timbre une seule épreuve, soit le timbre de l'année suivante.

La cotisation sera offerte aux coureurs de maximum 17 ans dans l'année dénommé « Nouvel Espoir » c'est-à-dire pour leur première année de régate en Europe comprenant un National Espoir et jusqu'à la fin de l'année.

Tous les concurrents doivent utiliser un Europe muni d'un certificat de conformité et être en possession des Measurement Forms en anglais pour la coque ainsi que pour mât, bôme, safran, dérive et voile(s), être en conformité avec les règles de jauge de la Classe Internationale (IECU) et les règles de jauge particulières de la Classe Française, notamment avec les règles de sécurité et les numéros de voile.

Si le matériel utilisé par le coureur possède des marques de publicité, le concurrent doit avoir sa carte de publicité délivrée par la FFV.

INSCRIPTION AUX ÉPREUVES (VOIR LES AVIS DE COURSES)

Pour faciliter la tâche des clubs organisateurs d'épreuves, il est impératif de se pré-inscrire. La pré-inscription permet aux clubs de prévoir le bon déroulement des compétitions, de la sécurité, de l'accueil. Coureurs, nous devons nous en faire une règle morale.

Attention : le coureur pré-inscrit doit toujours confirmer son inscription le jour de l'épreuve.

ÉPREUVES :

Les épreuves en France sont ouvertes à tous les coureurs (hors Championnat du Monde et Européen jeunes qui sont sur sélections).

ÉPREUVES DE GRADE 5 (A, B et C)

Ces épreuves de Ligue, département ou Club sont ouvertes à tous les coureurs, quelle que soit leur ligue d'appartenance mais après accord express demandé auprès de la ligue et/ou club organisateur.

Cette compétition se déroule sur une journée (dimanche ou jour férié) ou un week-end de 2 jours (voir le règlement fédéral).

Parcours : donner la priorité à la notion de temps de course plutôt qu'à une notion de longueur. Un temps de l'ordre de 40 minutes serait à privilégier.

Féminines et masculins courent ensemble et un seul classement confondu sera établi. La première fille sera récompensée.

2 manches sont nécessaires pour valider l'épreuve. Au-delà, le classement sera établi sur N-1 manches.

Frais d'inscription en fonction des règlements sportifs des ligues.

Celles-ci sont mises en place ou choisies par les délégués de ligue qui en feront la promotion.

ÉPREUVES DE GRADE 4

INTERLIGUE

Certaines interligues ou regroupement de ligue peuvent être des grades 5A

Les interligues ou regroupement de ligue peuvent être à la même date ou dans une période rapprochée mais une seule comptera au classement AFE (la meilleure)

Ces épreuves sont organisées dans la saison sportive, avec entre 2 ou 4 lieux selon la date

2 manches sont nécessaires pour valider l'épreuve. Au-delà, le classement sera établi sur N-1 manches. (voir avis de course)

En période scolaire, il ne sera pas donné de signal d'attention les samedis non fériés avant 15 heures.

Parcours : donner la priorité à la notion de temps de course plutôt qu'à une notion de longueur. Un temps de l'ordre de 50 minutes serait à privilégier.

Féminines et masculins courent ensemble et un seul classement confondu sera établi. La première fille sera récompensée. Si des coureurs étrangers participent à une IL ou une N, ils conservent leur place et rentreront dans le nombre des coureurs classés de l'épreuve.

Ces épreuves sont l'occasion pour les athlètes de faire vérifier la conformité de leur matériel par le mesureur de classe s'il est présent.

Ces épreuves sont mises en places ou choisies par le bureau de l'AFE avec l'aide des délégués de ligue concernés.

NATIONAL ESPOIR

Epreuve ouverte aux coureurs de maximum 17ans dans l'année

Un classement « nouvel Espoir » sera fait par extraction, il sera réservé aux coureurs étant dans leur première année d'Europe (chaque coureur y sera classé qu'une seule fois)

NATIONALE OU INTERNATIONALE EN FRANCE

Ces épreuves (3 à 4) sont organisées dans la saison sportive

3 manches sont nécessaires pour valider l'épreuve. A partir 4 manches, le classement serait effectué sur N-1 manches. (voir avis de course)

Le premier jour, la première manche ne pourra avoir lieu avant 14h

Les Féminines et les Masculins courent ensemble.

S'il y a plus de 80 coureurs, une répartition en 2 groupes est prévue. Soit répartition en poules de qualification, soit répartition en deux

groupes A et B, au choix de la présidence et du comité de course.

La sélection se fera sur la base du dernier CNICC FF Voile arrêté avant l'épreuve (voir plus bas)

Si répartition en groupe : Aucune dérogation ne sera admise

- Groupe A :
- Anciens podiums d'un championnat du Monde ou d'Europe de la série Europe, quelle que soit la catégorie ;
 - Anciens champions du Monde de toute série internationale ISAF, quelle que soit la catégorie, à charge du coureur d'en apporter la preuve lors de l'inscription - Coureurs étrangers (si la participation étrangère ne dépasse pas 15 %), sinon les délégations étrangères devront fournir un classement pour répartir leurs coureurs également dans chaque série ;
 - Coureurs français pris dans l'ordre du CNICC (féminines et masculins confondus), jusqu'à concurrence de la moitié des inscrits.

- Groupe B :
- Coureurs n'ayant pas été qualifiés sur le rond A;
 - Coureurs étrangers ou vétérans admis en rond A ayant fait la demande de courir en rond B au cours de l'inscription.

Pour les clubs : Frais d'inscription, il est recommandé un montant de 15 à 20 € par jour de régates selon les prestations fournies.

ÉPREUVES DE GRADE 3 EN FRANCE définis par la FFVoile

Événement FFVoile (Espoirs, seniors, jeunes, toutes catégories, « classe ») défini par la FFVoile.

Épreuves se déroulant selon les règles fédérales, sélection, titres

ÉPREUVES INTERNATIONALES A L'ETRANGER DE GRADE 2 OU 3

Épreuves ouvertes à tous les coureurs selon avis de course, Open Week, Européen master, Blanes, Torbole, Kiel, Palamos ...

Les Championnats de Classe (Monde et Européen jeunes) : ces épreuves, gérées par la classe internationale, ne sont accessibles que sur qualification (inscription via l'AFE) ou sur l'Open Week.. Voir plus bas le mode de sélection retenu pour les Français cette saison.

CLASSEMENT DES COUREURS (CNICC) DE LA FFVOILE

Il sera établi par la FFVoile, le règlement officiel se trouve sur le site FFVoile.

Nombre minimum de classés pour que l'épreuve soit pris en compte dans le classement dériveurs

grade	3	4	5A et 5B	5C
monotype	15	12	7	Pas d'épreuve
intersérie	15	12	7	5

Les classements sont établis sur les épreuves de novembre à novembre, voir date exacte fixé par la FFVoile.

Épreuves internationales prises en compte en 2018 (Torbole, Monde, Européen Jeune, Européen master)

Les épreuves courues en intersérie permettent aussi de marquer des points au classement national des Europe.

Un titre de « Champion National sera décerné et un prix sera remis lors d'un grand rassemblement de la classe (lors du Championnat de France 2018 pour le gagnant du CNICC 2016/2017).

TRANSMISSION DES RESULTATS

Si ce point concerne plus les organisateurs, arbitres et Délégués de Ligue que les coureurs, l'organisateur ne doit pas pénaliser les coureurs par un manque de rigueur en fin d'épreuve. Une épreuve est officiellement terminée quand les résultats ont été signés et transmis par le Président du Comité de Course ou du Jury.

Ils sont transmis à la FF Voile, au format imposé par la FF Voile, le Délégué s'assurant que l'envoi a bien été effectué par le club dans les délais.

Si la compétition a été annulée ou n'a pu être validée, il faut que le club organisateur transmette l'information à la FF Voile et à la Classe.

Pour les coureurs participant à des épreuves à l'étranger (Championnat du monde, européen jeunes, Master, Torbole) ou pour celles ne dépendant pas de la Classe, vérifiez que les résultats ont bien été pris en compte par la FF Voile.

SÉLECTION AUX ÉPREUVES INTERNATIONALES

Les sélections aux différents Championnats Internationaux sont données dans le tableau ci-après.

Les places sont d'abord attribuées sur les différentes épreuves sélectives, puis sur le "classement AFE pour les sélections".

En cas de désistement de la sélection du 1^{er} coureur sur épreuve, la place ne sera pas attribuée au coureur suivant.

Si la place sur épreuve n'est pas attribuée elle sera remise en jeu sur le classement de l'AFE pour les sélections.

Les coureurs sélectionnés sur épreuves devront être dans le 1/3 du classement de l'épreuve pour la sélection au monde et dans les 1/3 des jeunes pour la sélection à l'Européen jeune. Pour ceux sélectionnés sur Sainte Maxime ou Cannes ils devront aussi avoir participé à une autre des épreuves prévues en 2018 pour le classement AFE.

Épreuves	Monde Senior Féminin	Monde Senior Masculin	Europe Jeunes Féminin	Europe Jeunes Masculin
National d'Automne Ste Maxime 28 au 31 octobre	1	1	1	1
National de Noël Cannes 27 au 30 décembre	1	1	1	1
National de Printemps Le Havre 10 au 12 mai	1	1	2	2
Torbole 24 au 26 mars	1	1	3	3
Classement AFE pour les sélections	2	2	2	2
TOTAL	6 places	6 places	9 places	9 places

Classement AFE pour les sélections :

Le classement sera fait sur les points obtenus en prenant les 2 meilleures épreuves nationales ou internationales sur les épreuves prévus au calendrier avec au minimum 1 épreuve courue en France . (Sainte Maxime, Palamos 17 au 22/12, Cannes, Blanes 2 au 5 janvier, Torbole, Le Havre, Kiel (si épreuves située au minimum 6 jours avant la date limite d'inscription aux championnats sur sélection)) et en y ajoutant la meilleure « interligue » de printemps. (Les Sablettes 14 et 15 avril, Foret d'orient 31 mars au 2 avril, Claouey 7 et 8 avril, La Rochelle 19 au 21 mai).

Calcul des points :

Chaque participant classé à une épreuve reçoit un nombre de points en fonction de l'épreuve, de la place obtenue et du nombre de classés. Les DNA (coureur inscrit, mais non classé à au moins une manche) ne sont pas pris en compte pour établir le nombre de participants.

Le nombre de points obtenus par un coureur sur une épreuve se calcule en appliquant la formule :

$$\text{Nombre de points} = K2 + K1 * (NC - PL) / (NC + PL - 2)$$

- **K1** : Différence de points entre le premier et le dernier ;
- **K2** : Nombre de points du dernier (voir les valeurs de K1 et K2 ci-après) ;
- **NC** : Nombre de coureurs classés dans l'épreuve ;
- **PL** : Place du coureur.

Catégorie de l'épreuve	Premier	Dernier	K1	K2
IL	400	1	399	1
National en un rond Automne, Printemps et Noël	1200	1	1199	1
si National en deux ronds : Rond A	1200	360	840	360
Rond B	600	1	599	1
Torbole, Palamos, Blanes, Kiel	1300	1	1299	1

L'AF Europe se réserve le droit d'un amendement possible, sur décision du bureau, si des conditions ne sont pas remplies.

L'information sera faite aux coureurs, dans les meilleurs délais possibles, via le site Internet de la classe ou autres moyens.

Une sélection pour le championnat du monde peut aussi s'obtenir sur l'Open Week précédent le Championnat du Monde, selon les règles de l'IECU.

L'INSCRIPTION AUX CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX EST FAITE PAR L'AFE

Championnat du Monde à Kuhlungsborn Allemagne du 5 au 11 aout 2018

Championnat d'EUROPE Jeune à Arco Italie du 8 au 14 juillet 2018

(L'inscription à l'Open Week qui aura lieu début aout et à l'Européen Master du 5 au 9 juillet sont à faire individuellement)

Pour la saison 2017-2018, une-pré inscription aux championnats internationaux (Monde, Européen Jeune) est mise en place.

Les coureurs à jour de leur cotisation AFE, visant une sélection devront faire acte de candidature par écrit auprès de l'AFE en envoyant la fiche de candidature et le ou les chèques prévus avant le 10 mai 2018.

Pour le championnat d'Europe jeune un chèque de 250€ pour l'inscription (le montant sera revu à la parution de l'avis de course) et un chèque de 230€ pour les frais techniques (participation à l'encadrement éventuel et aux tenues)

Pour le Championnat du monde, un chèque pour l'inscription de 280€ (le montant sera revu à la parution de l'avis de course, il pourra être décidé avec les coureurs le versement d'une somme pour les frais d'inscription d'un coach, tenues, encadrement...

En cas de non sélection, les chèques seront rendus.

En cas de sélection non honorée, le chèque d'inscription sera encaissé.

Les coureurs, qui ne seront pas préinscrits, ne pourront prétendre à une sélection en cas de qualification.

Pour toute sélection sur un Championnat, il sera demandé, au coureur de retourner sous 6 jours le contrat signé accompagné de la copie des « mesurment forms » de tout le matériel, en fonction de la date limite d'inscription prévu à l'avis de course, qui est en général fin mai, début juin.

REGROUPEMENT POUR ENTRAINEMENTS

Des regroupements de coureurs seront mis en place si possible par les différents délégués de ligue afin de faire progresser les uns et les autres dans un esprit convivial.

CALENDRIER PREVISIONNEL 2018/2019

Interligue d'automne : 28 et 30 septembre 2018 Cazaux et Moisson Lavacourt, 6 et 7 octobre 2018 Cannes Croisette.

Championnat de France (national d'Automne) du 31 octobre au 3 novembre 2018 Maubuisson.

National de Noël du 27 au 30 décembre 2018 Cannes.